



SAINT - ARNOULT
EN - YVELINES

Comité de Jumelage

Association Loi de 1901

Siège : Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines

www.jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

G. GALLOU: 01 30 59 39 74



FREUDENBERG
AM MAIN

Déroulement de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2011.

Le vendredi 9 mars 2012 s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Saint-Arnoult-en-Yvelines avec Freudenberg-am-Main devant les adhérents.

58 adhérents à jour de leurs cotisations.

Adhérents présents : (33)

BEUDET Danièle ; BEUDET Georges ; BOURGES Lucéna ; BUI QANG DA May ; COLLARD Eric ; DANIS Christiane ; DANIS Serge ; DEVAUX Linda ; DHIVERS Claude ; DHIVERS Geneviève ; DUPART Claudia ; DUTERME Katherine ; FAUCHER André ; FAUCHER Maryline ; GALLOU Francine ; GALLOU Gérard ; LEROY Hélène ; MARTIN Etienne ; MAZIN Gérard ; MAZIN Reine ; MOINS Béatrice ; PERTHUIS Jean-Pierre ; PERTHUIS Micheline ; POUSSINEAU Dominique ; POUSSINEAU Françoise ; RIEDER Christine ; RIEDER Patrick ; SALA François ; SALA Geneviève ; SULOCHA Edouard ; SULOCHA Anne ; THOMAS André ; VIDRIL Alain..

Adhérents absents ayant donné une procuration : (10)

BOURGES Christophe ; BUMILLER Colette ; COLLARD Christiane ; DUPART Bernard ; FRUCHART Christiane ; JACOBEE Didier ; JOSEPH Maudrie ; MARTIN Béatrice ; SCHOEPFER Bernard ; SERRANO Jeanne ;

Le quorum est atteint. (43 sur 58)

L'Assemblée Générale est ouverte.

Le Président : Gérard GALLOU :

En préambule, je voudrais saluer la mémoire de nos membres : il y eut d'abord la disparition de Nicole Schoepfer: Nicole et Bernard venaient de quitter Saint-Arnoult pour se rapprocher de leurs enfants ; Nicole n'a pas eu le temps de profiter de sa

nouvelle vie. Nous tenons à témoigner à Bernard toute notre amitié, lui qui fut un fidèle de notre association.

Et puis il y a eu la disparition de Jean Serrano. Les plus anciens l'ont bien connu. Pour ceux qui ne le connaissent pas, il faut savoir que sans lui, notre jumelage n'aurait pas existé: en effet, ce fut lui qui se démena pour créer cette association ; il en fut le premier Président. Il la fit vivre dynamiquement, avec la complicité de son ami Michel Dobremelle, ancien maire de Saint-Arnoult. Et puis, jugeant qu'il était temps de tourner la page, il est venu me trouver pour lui succéder. Et bien que la maladie l'ait éloigné de Saint-Arnoult, il a toujours tenu à rester membre de notre jumelage. Aussi nous avons décidé, en accord avec Jeanne, son épouse, de lui témoigner notre reconnaissance en faisant graver une plaque que nous déposerons sur sa tombe. Pour ce faire, nous ouvrons une souscription auprès de vous, don que vous pouvez nous remettre aujourd'hui même, ou d'ici la fin du mois. Je vous en remercie.

- Lecture du rapport d'activité, par Francine GALLOU, secrétaire.

- Lecture du rapport moral, par Gérard GALLOU, Président.
Voté à l'unanimité.

-Lecture du rapport financier par Christiane Danis, trésorière.
Voté à l'unanimité.

- Lecture du projet d'activités par Patrick RIEDER, membre du CA.

M Etienne MARTIN conteste le fait que, pour le projet des jeunes, les parents qui accompagnent ne soient pas adhérents du jumelage (en accord avec Mme DANIS)
M GALLOU explique que cette opération est la suite des échanges scolaires qui ne peuvent avoir lieu dans le cadre de l'école cette année ; qu'il était difficile de demander aux parents de cotiser à une association, alors qu'on leur demande d'accompagner leurs enfants, pour nous dégager de la responsabilité de ceux-ci. Par ailleurs, il a été prévu dès le départ que ce projet devait avoir un budget équilibré, ne coûtant rien au Jumelage.

Mme GALLOU lit les réponses aux questions précises qu'elle a posées à M. TERRASSON, Directeur de l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe), notamment « il est interdit d'exiger une adhésion des parents ; dans ce cas, ceux-ci sont considérés comme des ressortissants de l'association »

Elle précise également que l'assurance AXA a fait une proposition d'extension d'assurance, pour garantir la responsabilité de notre association en temps qu'organisatrice de ce voyage, en tenant compte du fait que les parents ne sont pas adhérents.

Mme GALLOU fait remarquer que par le passé, la chorale a fait le voyage à Freudenberg dans le même car que les adhérents ; ce n'est qu'au retour que certains choristes ont adhéré.

Mme DUPART précise que dans ce cas, les choristes étaient une association, et non pas des particuliers.

M GALLOU considère qu'il s'agit d'une opération publicitaire pour notre association.

Vote : 3 abstentions.

40 pour

0 : contre

- Lecture du budget prévisionnel, par Christiane Danis.

Le voyage des jeunes doit avoir des comptes équilibrés ; le jumelage ne peut se permettre d'en financer une partie ; nous devons prévoir les 20 ans en 2013.

Il a juste été décidé en conseil d'administration d'octroyer 50€ pour faire un cadeau aux enseignants de Freudenberg. Et pour des raisons de responsabilité, il a été offert l'adhésion à Mme PERDRIEL qui accompagne non pas en temps qu'enseignante, mais en temps que bénévole (elle paie son séjour comme tout participant). Le surplus de cotisation AXA sera réparti sur les participants à ce voyage.

Le Conseil d'Administration propose d'augmenter les cotisations, inchangées depuis 5 ans.

Une famille : 22€

Une personne seule : 14€

Mme DEVAUX conteste le tarif pour les personnes seules ; M VIDRIL fait la remarque que cela doit être discuté en CA, avant d'être proposé au vote des adhérents en AG, car cette différence de tarif figure dans les statuts actuels.

Voté à l'unanimité.

- Election du Conseil d'administration :

2 démissions du bureau : Mme Christiane DANIS souhaite quitter ses fonctions de trésorière ; Mme BUMILLER Colette souhaite quitter ses fonctions de vice-trésorière. Mme DANIS lit leurs lettres de démission, précisant que c'est la conséquence de leur désaccord avec le fait que les parents ne soient pas adhérents.

Membres du CA démissionnaires :

- renouvellement par tiers : DUPART Claudia ; DEVAUX Linda ; Gérard GALLOU ; Francine GALLOU

- BUMILLER Colette ; DANIS Christiane ;

Candidats au CA : DUPART Claudia ; DEVAUX Linda ; GALLOU Gérard ; GALLOU Francine; Mme BUI QANG DA May.

Elus à l'unanimité.

- Questions diverses :

Le forum des Associations (M. GALLOU) est là pour faire les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations. L'exercice étant fait sur l'année civile (et non l'année scolaire), les chèques ne sont tirés qu'en janvier.

2013 :

Nous fêterons les 20 ans de la création officielle de notre jumelage.

Notre Conseil d'administration y travaille déjà ; nous essaierons d'obtenir des subventions de l'Europe. Pour cela notre projet devra être bouclé d'ici fin juin 2012.

Il est fort possible que nous vous demandions un effort financier plus conséquent qu'à l'habitude, afin de pouvoir donner un éclat particulier à cet événement.

Mme POUSSINEAU, Maire de Saint-Arnoult, intervient pour préciser que dans ce but, elle a fait des demandes auprès du Sénat, de l'Assemblée Nationale, et aussi auprès de l'ambassade d'Allemagne, logé dans l'hôtel particulier de Beauharnais. Elle a tenu compte du fait que nous serons probablement un groupe important (une centaine, peut-être).

Mme SALA intervient pour dire que ce serait bien que nous apprenions l'hymne européen.

M GALLOU fait remarquer que chez les Allemands, lors du Jumelage officiel en 1994, c'était très festif !

Parmi les projets (à plus long terme) : il est envisagé de se rencontrer à mi-chemin, soit sur une journée, soit avec une nuit d'hôtel (une année une ville française, une autre année, une ville allemande). L'hébergement et le voyage seraient à votre charge (donc projet assez onéreux).

Problème pour l'avenir de l'enseignement de la langue allemande à l'école primaire : l'Inspecteur de l'Education Nationale a décidé qu'il n'y aurait plus d'enseignement de l'allemand en primaire, étant donné le faible nombre d'élèves candidats à l'apprentissage de cette langue, et qu'à partir de la 6^{ème}, il y aura une classe européenne, où anglais et allemand seront enseignés simultanément. Cela risque à terme de compromettre ces échanges scolaires.

A propos des soirées conviviales :

Nous avons pu bénéficier du Colombier ce soir, pour notre AG suivie d'une soirée conviviale. Je rappelle que l'année prochaine (2013), disposant du Colombier pour nos festivités, nous devons trouver une autre solution (restaurant) pour nous retrouver.

Pas d'autres questions.

Le Président Gérard GALLOU déclare l'Assemblée Générale pour 2010 levée.